

Séance Ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville,
le lundi 16 mars 2026 à 19 h 30.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. QUESTIONS DU PUBLIC

- question d'ordre général;
- durée maximale : 20 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

4. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS

5. SERVICES MUNICIPAUX

5.1 Protection contre les incendies

5.2 Urbanisme, aménagement et environnement

- 5.2.1 formation d'un comité consultatif pour l'établissement de corridors scolaires ou d'aménagement sécuritaire de zones scolaires au centre-ville de Gaspé

5.3 Loisirs et culture

- 5.3.1 octroi d'une aide financière - Conception d'un recueil (ZINE) dans le cadre d'un projet inclusif de création littéraire

- 5.3.2 achat d'une machine pour affûter les patins

- 5.3.3 reconnaissance de l'organisme - Ski de montagne Gaspé

5.4 Travaux publics

- 5.4.1 mandat pour quatre (4) ans à l'Union des municipalités du Québec pour l'achat de sel de déglacage des chaussées (chlorure de sodium)

- 5.4.2 octroi d'un mandat à la firme Technologies Bionest Inc. pour des travaux de mise à niveau du système de traitement des eaux usées du site de Mont Béchervaise

- 5.4.3 acquisition de balançoires et de bancs pour la halte routière de Saint-Maurice-de-l'Échouerie

5.5 Services administratifs et aéroport

- 5.5.1 AVIS D'INTENTION – Sous-catégories d'immeubles au rôle d'évaluation 2027-2028-2029 et suivants
- 5.5.2 modification des sous-catégories d'immeubles au rôle d'évaluation 2027-2028-2029 et suivants

5.6 Services juridiques et Greffe

- 5.6.1 dépôt certificat - Tenue de registre - Règlement 1571-26 décrétant une dépense et un emprunt d'une somme de 2 329 633 \$ pour des services professionnels projets de mise aux normes du traitement des eaux usées du secteur Rivière-au-Renard et de traitement des boues de fosse septique
- 5.6.2 dépôt certificat - Tenue de registre - Règlement 1572-26 décrétant des dépenses en immobilisation pour le remplacement et l'acquisition d'équipements pour le service de protection contre les incendies et un emprunt de 1 105 580 \$
- 5.6.3 adoption d'un projet de règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments et date de l'assemblée de consultation
- 5.6.4 maire suppléant et substitut du maire

5.7 Direction générale

- 5.7.1 modification de la résolution 20-05-009 – Promesse de vente de terrains – Parc industriel des pêches de Rivière-au-Renard – Lots 2 734 047, 2 734 052, 2 734 053, 2 734 054 ptie, 2 734 055, cadastre du Québec – 9157-5837 Québec Inc. (Atelier de soudure Gilles Aspirault et Sylvain-Luc Dufresne)
- 5.7.2 fonds de visibilité Innergex Cartier Énergie S.E.C. – Recommandations pour 2026
- 5.7.3 dépôt de la liste des contrats de plus de 2 000 \$ totalisant plus de 25 000 \$ par fournisseur - 2026
- 5.7.4 aide financière – Electricité 2025 - Comité local de développement de l'Anse-à-Valleau
- 5.7.5 commandite – Salon des Aînés de La Côte-de-Gaspé

5.8 Ressources humaines

- 5.8.1 abrogation de la résolution 24-06-029 autorisant un congé sans solde à une personne salariée
- 5.8.2 embauche d'une personne temporaire au poste d'inspecteur municipal en environnement et en bâtiments niveau 1

5.9 Ingénierie

- 5.9.1 avenant no. 1 - Implantation d'un logiciel en gestion d'actif
- 5.9.2 avenant no. 1 – Gestion des sols contaminés reconstruction de la station de pompage SP-22

6. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 6.1 règlement décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 2 893 456 \$ pour la réalisation de travaux de rapiéçage mécanisé sur diverses rues de la Ville de Gaspé
- 6.2 règlement décrétant l'adoption d'un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour favoriser la construction de logements locatifs sur le territoire de la Ville de Gaspé
- 6.3 règlement décrétant l'adoption d'un programme d'aide sous forme de crédit de taxes pour favoriser la construction de logements intergénérationnels sur le territoire de la Ville de Gaspé et remplaçant le règlement 467-21
- 6.4 règlement modifiant le règlement 1476-22 décrétant une dépense d'une somme de 23 797 056 \$ et un emprunt d'une somme de 4 797 056 \$ pour la construction d'un lien routier entre le parc industriel des Augustines et le port de Sandy-Beach, pour augmenter le montant de la dépense de 23 797 056 \$ à 24 537 113 \$ et augmenter le montant de l'emprunt de 4 797 056 \$ à 5 537 113 \$

7. AVIS DE MOTION

- 7.1 avis de motion - règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments

8. RAPPORT DES COMITÉS

9. AFFAIRES NOUVELLES

10. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

11. FERMETURE DE LA SÉANCE Isabelle Vézina, Greffière



Isabelle Vézina,
Greffière